

AVIS D'INFORMATION AVANT CONCERTATION

Aménagement de la Zone d'Activités de Campaugé – Commune de La Vespière-Friardel

Objet de la concertation publique

Dans le cadre de l'aménagement de la Zone d'Activité Campaugé 2 sur la commune de La Vespière-Friardel, la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie souhaiterait entreprendre la réalisation de travaux de viabilisation de terrains à bâtir destinés à la construction de bâtiments industriels, commerciaux ou de service.

Par délibération n°2018.133 en date du 8 novembre 2018, Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie a validé les modalités de la concertation préalable relative à cet aménagement.

Projet de plan ou programme ou la demande d'autorisation du projet

Viabilisation de terrains à bâtir destinés à la construction de bâtiments industriels, commerciaux ou de service.

L'aménagement de la ZA est soumis au Permis d'Aménager et à évaluation environnementale.

Coordonnées des autorités compétentes pour prendre la décision

Mairie de La Vespière-Friardel
65 rue de Mervilly
BP51
14290 La Vespière-Friardel

Coordonnées des autorités auprès desquelles des renseignements pertinents peuvent être obtenus

La personne publique responsable de l'aménagement soumis à concertation publique est :

Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie
6 rue d'Alençon – CS 26020 – 14106 LISIEUX Cedex – 02.31.616.600

La personne représentant le responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est :

Madame Séverine KORNIELI, Technicienne Voirie et Aménagements Extérieurs
Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie, Direction Commande Publique et Infrastructures
11 rue au char – 14100 LISIEUX
02.31.616.600 - bativoirie@agglo-lisieux.fr

Coordonnées des autorités auprès desquelles des observations ou questions peuvent être adressés

La personne publique responsable de l'aménagement soumis à concertation publique est :

Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie
6 rue d'Alençon – CS 26020 – 14106 LISIEUX Cedex – 02.31.616.600

La personne représentant le responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est :

Madame Séverine KORNIELI, Technicienne Voirie et Aménagements Extérieurs
Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie, Direction Commande Publique et Infrastructures
11 rue au char – 14100 LISIEUX
02.31.616.600 - bativoirie@agglo-lisieux.fr

Précisions sur les conditions dans lesquelles les observations ou les questions peuvent être émises

Pendant toute la durée de la concertation par mail à l'adresse bativoirie@agglo-lisieux.fr

La ou les décisions pouvant être adoptées au terme de la participation et des autorités compétentes pour statuer

Au terme de la concertation, la procédure du permis d'aménager pourra se poursuivre.

Indication de la date à laquelle et du lieu où les renseignements pertinents seront mis à la disposition du public et des conditions de cette mise à disposition

- La concertation débutera le vendredi 28 décembre 2018 à 16h et s'achèvera le lundi 28 janvier 2019 à 16h

- Le dossier sera mis à disposition, avec un registre, pendant toute la durée de la concertation aux jours et heures habituels d'ouverture au public, en mairie de La Vespière-Friardel

Mairie de La Vespière-Friardel
65 rue de Mervilly
BP51

14290 La Vespière-Friardel

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h45 et de 13h30 à 17h00 et le vendredi de 8h30 à 12h30

- Ce dossier comprend :

- La délibération
- Un plan de situation du projet
- Une notice explicative
- Un cahier destiné à recueillir les observations du public.

Adresse du site internet sur lequel le dossier peut être consulté

<http://www.mairie-lavespiere-friardel.fr>

Fait que le plan ou programme ou le projet soit soumis à évaluation environnementale et que, le cas échéant, il est susceptible d'avoir des incidences notables sur l'environnement d'un autre Etat membre dans les conditions prévues à l'article L. 123-7

Le projet est soumis à évaluation environnementale (notice inclus dans le dossier).